



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ECOSLOPS annonce le succès de sa levée de fonds pour un montant brut global de 6,4 millions d'euros

Paris, 29 octobre 2021, à 8h55

Ecoslops (Euronext Growth – ALESA - FR0011490648), la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire, est heureuse d'annoncer le résultat de deux augmentations de capital en numéraire lancées le 28 octobre 2021, réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans délai de priorité, d'un montant brut global de 6,4 millions d'euros (l' « Opération »).

Vincent Favier, Président Directeur Général d'Ecoslops : « Nous remercions chaleureusement les investisseurs, anciens actionnaires et nouveaux actionnaires, pour leur confiance. Cette levée de fonds est destinée à accélérer le développement de la société, et en particulier celui de la Scarabox®. Dernière innovation d'Ecoslops, cette solution clé-en-main répond aux besoins de très nombreux pays émergents et nécessite d'y consacrer des ressources techniques et commerciales appropriées. Cette levée de fonds permettra aussi de poursuivre les développements en cours du P2R, et notamment dans la zone Asie du Sud-Est, à Singapour. A travers ces deux activités, Ecoslops contribue à la production bas carbone de produits énergétiques issus de l'économie circulaire ».

Utilisation du produit de l'Opération

La Société prévoit d'utiliser le produit de l'Opération pour financer le déploiement de l'offre Scarabox®, une solution locale d'économie circulaire permettant un recyclage pérenne des huiles moteurs usagées et des résidus d'hydrocarbures pour les revaloriser en combustibles de haute qualité, avec en particulier des investissements en termes de R&D, de moyens humains et de prises de participation minoritaire dans les projets.

Le produit de l'Opération servira également à financer les études relatives aux projets d'infrastructure portuaire de collecte et de recyclage de résidus d'hydrocarbures qui pourraient être déployés dans les zones Moyen Orient et Asie du Sud Est dans le cadre du partenariat avec Mercuria Energy Group annoncé le 19 octobre dernier.

Principales modalités de l'Opération

L'Opération est composée (i) d'une offre au public sous la forme d'un placement privé destiné aux investisseurs institutionnels basés en France et dans certains pays en dehors, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, du Canada et de l'Australie, d'un montant total (prime d'émission

incluse) de 5,7 millions d'euros, par émission de 639 494 actions nouvelles (le « Placement Privé ») et (ii) d'une offre au public, principalement destinée aux particuliers via la plateforme PrimaryBid, d'un montant total (prime d'émission incluse) de 0,7 million d'euros, par émission de 80 000 actions nouvelles (l' « Offre PrimaryBid »). Il s'agit en France de la première opération de ce type avec une Offre PrimaryBid principalement destinée aux particuliers, offre qui par ailleurs a été sursouscrite.

L'augmentation de capital afférente à l'Offre PrimaryBid et l'augmentation de capital afférente au Placement Privé (ensemble, les « Augmentations de Capital ») sont respectivement réalisées en vertu des 11^{ème} et 12^{ème} résolutions de l'assemblée générale de la Société en date du 11 juin 2020.

Le prix de souscription des actions nouvelles dans le cadre de l'Opération a été fixé par décision du Président Directeur Général en date du 29 octobre à 8,84 euros par action nouvelle représentant une décote de 10 % par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action (VWAP) lors des trois dernières séances de bourse précédant le lancement de l'Opération (soit 9,81 euros).

Les 719 494 actions nouvelles représenteront 16,20 % du capital social de la Société avant l'Opération et 13,94 % du capital social de la Société après l'Opération.

Le règlement-livraison est prévu le 2 novembre 2021, sous réserve du respect de certaines conditions usuelles. Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions existantes. Elles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation.

L'incidence de l'Opération sur (i) la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social et (ii) la quote-part des capitaux propres consolidés de la Société par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres de la Société au 30 juin 2021) et est la suivante :

	Participation de l'actionnaire	Quote-part des capitaux propres consolidés par action
Avant émission des 719 494 actions nouvelles	1,00 %	3,10 euros
Après émission des 719 494 actions nouvelles (base non diluée)	0,86 %	3,90 euros
Après émission des 719 494 actions nouvelles ainsi que de 70 240 actions nouvelles issues des instruments dilutifs en circulation (base diluée*)	0,85 %	3,84 euros

* en tenant compte d'un maximum de 70 240 actions nouvelles à émettre

Répartition du capital de la Société

Le tableau ci-dessous reflète l'actionnariat à la meilleure connaissance de la Société.

	Avant l'Opération En % du capital	Après l'Opération En % du capital
J4A Holdings	12,7 %	10,9 %
Gemmes Venture	9,2 %	8,0 %
Bluebird Investment	5,4 %	4,7 %

Soprema	5,0 %	4,3 %
Caisse des Dépôts et Consignations	4,5 %	3,9 %
Vincent Favier	4,4 %	3,8 %
Tikehau	4,3 %	8,1 %
Flottant	54,5 %	56,4 %
Total	100 %	100 %

Tikehau Capital, qui détenait, avant l'Opération, 191 828 actions, représentant 4,3 % du capital de la Société, a souscrit 226 244 actions dans le cadre de l'Opération.

Engagements d'abstention

La Société a pris un engagement d'abstention pour une période se terminant 180 jours calendaires après la date de règlement-livraison des Augmentations de Capital, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Intermédiaires financiers

Dans le cadre du Placement Privé, Portzamparc (Groupe BNP Paribas) intervient en qualité de seul Coordinateur Global et Teneur de Livre. Le Placement Privé ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs ont souscrit aux actions nouvelles via les partenaires de PrimaryBid mentionnés sur le site PrimaryBid (www.PrimaryBid.fr). L'Offre PrimaryBid n'a pas fait l'objet d'un contrat de garantie.

Information du public

L'Opération ne fera pas l'objet d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité d'Ecoslops sont exposés dans la section 16 rapport de gestion sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2020 qui est disponible sur le site d'Ecoslops (www.ecoslops.com).

Les principaux facteurs de risques liés à l'émission figurent ci-après :

- Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles ;
- En raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient varier significativement ;
- La Société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.